

# City d'Angers : concilier population jeune et enjeux d'emplois

Insee Flash Pays de la Loire • n° 124 • Juin 2022

Parmi les *cities* européennes, Angers se classe dans le groupe des métropoles de réseau, caractérisé par une moindre présence d'emplois qualifiés ou liés à la polarisation régionale. La population est plus jeune que dans le référentiel composé de 19 métropoles de réseau. Le chômage est plus répandu, l'emploi ne présente pas de spécificité sectorielle marquée. Les ménages sont plus souvent constitués d'une personne seule, particulièrement pour les retraités. Les maisons individuelles sont moins fréquentes et les logements plus petits. L'usage de la voiture pour aller travailler est plus marqué et le taux d'ozone dans l'air élevé.

Depuis trente ans, la métropolisation s'accroît et soulève des enjeux en matière de logements, transports, environnement et qualité de vie. La communauté urbaine (CU) d'Angers Loire Métropole a été créée en janvier 2016. Dans leur définition administrative, les métropoles françaises ne sont pas comparables à leurs homologues européennes. Pour y remédier, Eurostat a défini le concept harmonisé de *city* ► **Méthode** basé sur des critères de densité et de contiguïté de l'urbain.

## La city d'Angers, une métropole de réseau

La *city* d'Angers regroupe Angers, Les Ponts-de-Cé et Trélazé, soit 3 communes parmi les 29 de la CU d'Angers ► **Figure 1**. Elle se classe dans le groupe des métropoles de réseau qui comprend 19 *cities* européennes.

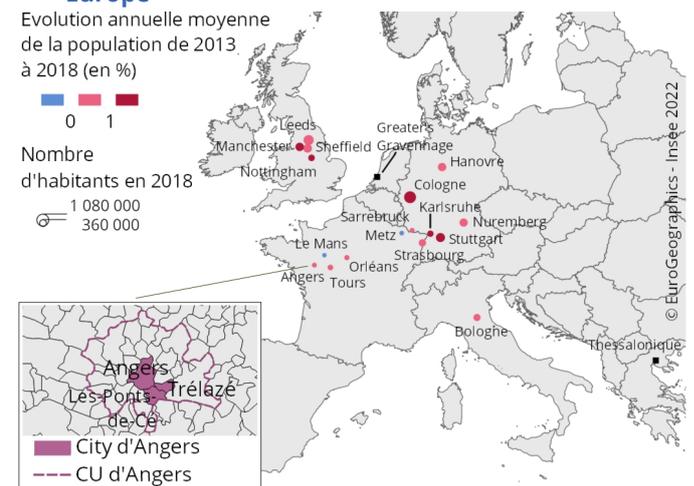
Les métropoles de réseau se caractérisent, d'une part, par un fonctionnement qui repose sur des échanges avec les métropoles voisines. Il se traduit par une moindre présence d'emplois qualifiés mais davantage d'échanges internationaux. D'autre part, elles se distinguent par une forte présence de population étrangère et d'emplois dans le commerce mais moins d'emplois liés à la polarisation régionale. Néanmoins, des disparités entre les métropoles de réseau sont notables. Dans cette étude, la *city* d'Angers est comparée au référentiel composé des 19 *cities* de la famille des métropoles de réseau.

## Une population particulièrement jeune

En 2018, la *city* d'Angers concentre 182 100 habitants, soit 6 sur 10 de la CU d'Angers. Elle figure au 4<sup>e</sup> rang des *cities* les moins peuplées du référentiel, après celles du Mans, Metz et Sarrebruck. De 2013 à 2018, la population augmente au même rythme que dans l'ensemble des métropoles de réseau : + 0,8 % par an. Les habitants sont plus jeunes, avec un âge moyen de 33 ans contre 38 ans dans le référentiel. La part des jeunes de moins de 25 ans est plus élevée : 37 %, soit 8 points de plus que dans le référentiel. Cette particularité est à mettre en lien avec la forte présence

estudiantine : 21 % des habitants contre 12 % dans le référentiel. Par ailleurs, la part des personnes de 65 ans ou plus est comparable : 16 % contre 17 % dans le référentiel. En revanche, la présence de population étrangère est deux fois plus faible : 6 % contre 14 % dans l'ensemble des métropoles de réseau.

## ► 1. La city d'Angers et les métropoles de réseau en Europe



**Note** : les données sur l'évolution de la population ne tiennent pas compte des *cities* de Greater's-Gravenhage et Thessalonique, en raison de l'absence de données disponibles.

**Lecture** : en 2018, la *city* d'Angers regroupe 182 100 habitants. De 2013 à 2018, sa population croît de 0,8 % par an.

**Sources** : Insee, Eurostat, Audit urbain.

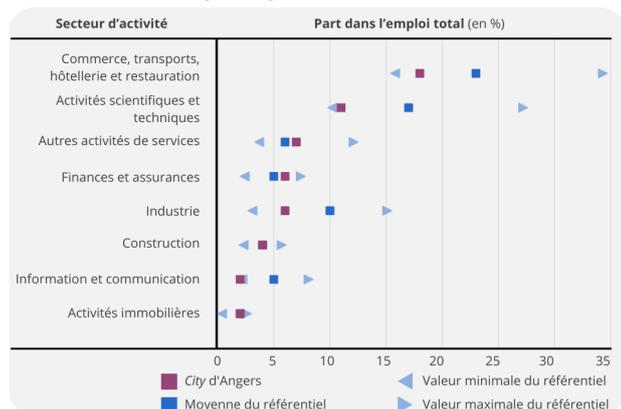
## Plus de chômage et peu de spécificités sectorielles

Dans la *city* d'Angers, le chômage est plus répandu et concerne 18 % des habitants contre 11 % dans l'ensemble des métropoles de réseau. Cette part est la 2<sup>e</sup> plus élevée du référentiel après la *city* de Thessalonique et au même niveau que la *city* du Mans. Ce taux de chômage élevé est à mettre notamment en lien avec une moindre croissance de l'emploi : + 0,4 % par an comparé à + 0,9 % dans le référentiel.

Cette hausse place la *city* d'Angers en fin de classement, juste avant les *cities* de Tours, Stuttgart et Strasbourg. À l'inverse, l'emploi diminue dans les *cities* de Metz, Sarrebruck, Karlsruhe, Le Mans, Orléans et Nuremberg.

Dans la *city* d'Angers, l'emploi ne présente pas de spécificité sectorielle marquée par rapport au référentiel. Les finances et assurances (6 %) et les autres activités de services (7 %) se démarquent légèrement avec des parts d'emplois supérieures d'un point par rapport à celles observées dans le référentiel ▶ **Figure 2**. Quatre secteurs d'activité sont particulièrement en retrait et concentrent des parts d'emplois plus faibles que dans l'ensemble des métropoles de réseau. Ainsi, les activités scientifiques et techniques regroupent 11 % des emplois contre 17 % dans le référentiel. Cette part est la 2<sup>e</sup> plus faible après la *city* de Tours. *A contrario*, elle est la plus élevée dans la *city* de Nottingham (27 %). Pourtant, dans la *city* d'Angers, la part des diplômés du supérieur est un peu plus élevée que dans le référentiel : 39 % contre 38 %. Le commerce, les transports, l'hôtellerie et la restauration concentrent 18 % des emplois contre 23 % dans l'ensemble des métropoles de réseau. Cette part place la *city* d'Angers en fin de classement, juste avant Stuttgart, Greater's-Gravenhage et Hanovre. À l'inverse, la *city* de Bologne détient la part la plus élevée (34 %). L'industrie représente 6 % des emplois contre 10 % dans le référentiel. Cette part est l'une des plus faibles du référentiel, après les *cities* de Greater's-Gravenhage et Manchester. Elle est la plus élevée à Sarrebruck et Nuremberg (15 %). Enfin, le secteur de l'information et communication pèse 2 % des emplois contre 5 % dans le référentiel. Cette part est la plus faible du référentiel, avec la *city* du Mans. Elle est la plus élevée dans la *city* de Karlsruhe (8 %).

## ► 2. Part des emplois par secteur d'activité



**Note :** les parts d'emplois dans l'administration publique et l'agriculture ne sont pas présentées, en raison de l'absence de données disponibles.

**Source :** Eurostat, Audit urbain.

## Plus de retraités vivant seuls et moins de maisons

Les retraités vivant seuls sont plus présents dans la *city* d'Angers que dans l'ensemble des métropoles de réseau : 15 % contre 12 %. Plus généralement, la *city* d'Angers se caractérise par une plus forte présence de ménages d'une personne : 50 % contre 44 %

▶ **Figure 3**. Les familles monoparentales sont autant représentées et constituent 6 % des ménages. La part de ménages qui vivent dans un logement social est de 30 %, soit deux fois plus élevée que

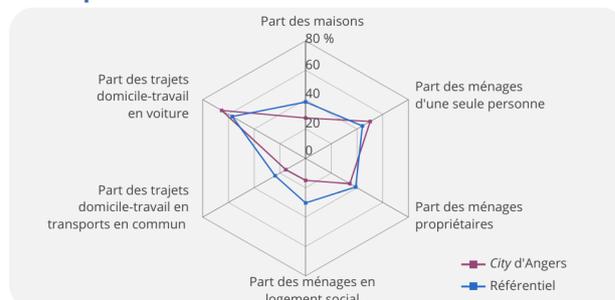
### ► Pour en savoir plus

- Eurostat, Audit urbain.
- **Composition communale des *cities* françaises.**
- **Hamzaoui L., Rodrigues A.,** « *City* du Mans : concilier population en baisse et enjeux d'emplois », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 125, juin 2022.
- **Clerzeau A., Lapeyre, H.,** « Une qualité de vie plutôt appréciable dans les « *cities* » du Centre-Val de Loire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire*, n° 12, avril 2015.

dans l'ensemble des métropoles de réseau. Les ménages propriétaires de leur logement sont moins fréquents : 34 % contre 39 %.

Dans la *city* d'Angers, les logements sont moins souvent des maisons individuelles : 28 % contre 38 %. Et la part des logements vacants est identique (7 %). La superficie habitable moyenne des logements est proche de celle du référentiel : 41 m<sup>2</sup> par personne contre 43 m<sup>2</sup>.

## ► 3. Indicateurs sur le logement et les modes de déplacement



**Lecture :** dans la *city* d'Angers, 65 % des déplacements domicile-travail se font en voiture contre 57 % dans le référentiel.

**Source :** Eurostat, Audit urbain.

## La voiture plébiscitée pour aller travailler aux dépens des transports en commun

Dans la *city* d'Angers, la voiture est privilégiée pour se rendre au travail et constitue 65 % des trajets contre 57 % dans le référentiel. Les ménages sont davantage équipés en voitures : 0,96 véhicule par ménage contre 0,80. Le recours aux transports en commun est moins répandu : 15 % des trajets contre 24 % dans l'ensemble des métropoles de réseau. Cette part est la plus faible parmi les 19 *cities* du référentiel. Les modes doux (vélo, marche) sont utilisés à une fréquence identique dans la *city* d'Angers et le référentiel : le vélo représente 6 % des trajets, la marche 11 %.

Le fort usage de la voiture influe sur la qualité de l'air. Dans la *city* d'Angers, le nombre annuel de jours où la concentration en ozone dépasse le seuil recommandé est plus élevé que dans l'ensemble des métropoles de réseau : 20 contre 16. Ce nombre est le 5<sup>e</sup> plus élevé, après les *cities* de Bologne, Karlsruhe, Strasbourg et Thessalonique. Le nombre de jours où la concentration en particules fines PM10 dans l'air est supérieure au seuil recommandé est plus faible que dans le référentiel : 11 contre 16. ●

Louisa Hamzaoui, Amandine Rodrigues (Insee)

### ► Méthode

Le concept de *city* est issu d'une méthodologie commune à Eurostat et l'OCDE. Une *city* se compose des communes dont la majorité de la population vit dans un centre urbain d'au moins 50 000 habitants, sélectionné à partir de carreaux d'au moins 1 500 habitants par km<sup>2</sup>. Les contours des *cities* sont ceux de l'année 2019.

Le groupe des métropoles de réseau est l'une des 14 classes issues d'une typologie de 103 *cities* européennes réalisée à partir d'indicateurs de l'Audit urbain d'Eurostat. L'audit urbain s'efforce d'homogénéiser les données pour les rendre comparables entre les pays. Cette comparabilité peut occasionner des différences de concept sur certains indicateurs par rapport à ceux utilisés usuellement, comme le taux de chômage par exemple. Des moyennes 2010-2018 ont été utilisées pour la plupart des indicateurs.

Les données sur l'évolution de la population ne tiennent pas compte des *cities* de Greater's-Gravenhage et Thessalonique et celles sur l'évolution de l'emploi de la *city* de Thessalonique, en raison de l'absence de données disponibles.

